

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 27 août 2019 à 18 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

EST ABSENT : *Steeve Desmarais*

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 3

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-08-275

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

03. Programme d'aide à la voirie locale – Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec ;
04. Lumière de rue – Ajout d'une lumière rue Hector – Mandater Hydro-Québec ;

HYGIÈNE DU MILIEU

05. Avis de motion – Règlement 190-2019 relatif à la taxation du cours d'eau Rousseau ;

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

06. Chalet des loisirs – Remplacement de la porte ;

07. Période de questions ;

08. Levée de l'assemblée.

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

03. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) a versé une compensation de 79 186 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les ponts situés sur ces routes dont la Municipalité est responsable ;

EN CONSÉQUENCE,

2019-08-276

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) de l'utilisation des compensations précisant l'entretien courant et préventif des routes locales de niveau 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

04. LUMIÈRE DE RUE – Ajout d'une lumière, rue Hector – Mandater Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution no. 2019-07-231* a mandaté les entreprises d'électricité D.A. afin d'assembler un luminaire de rue dans le but de l'installer sur la rue Hector au coin de la rue Alice ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation du luminaire doit être faite par Hydro-Québec ;

2019-08-277

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Hydro-Québec afin de procéder à l'installation du nouveau luminaire au coin des rues Hector et Alice selon les tarifs d'éclairage public du service général fourni par Hydro-Québec ;

QUE la Municipalité de Pierreville assumera l'entièreté des coûts engendrés par la pose et le branchement de cette lumière.

HYGIÈNE DU MILIEU

05. AVIS DE MOTION – Règlement no. 190-2019 relatif à la taxation du cours d'eau Rousseau

2019-08-278

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par la conseillère *Ginette Nadeau* qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption de *Règlement no.190-2019 relatif à la taxation du cours d'eau Rousseau* ;

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27-1)*, une copie du projet de *Règlement no. 190-2019 relatif à la taxation du cours d'eau Rousseau* est déposée et jointe en annexe au présent avis.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

06. CHALET DES LOISIRS – Remplacement de la porte

CONSIDÉRANT QUE la porte d'accès du chalet des loisirs dans le secteur de Notre-Dame doit être remplacée ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux incluent le retrait de la porte actuel, l'installation de la nouvelle porte, et la disposition des déchets ;

EN CONSÉQUENCE,

2019-08-279

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater l'entreprise CONSTRUCTION THIERY LAMPRON INC. afin de procéder au remplacement de la porte au chalet des loisirs pour une somme de ± 3 665 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :
« E/R – Chalet loisirs ND et PAT » 02 701 22 522*

07. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 18 h 36 et se termine à 18 h 37

Ces différents sujets ont été abordés lors de la période de questions :

Chalet de Notre-Dame

08. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-08-280

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit
levée à 18 h 37.

Éric Descheneaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière